

AVIS DE COURSE « VOILE LEGERE » 2017-2020

Critérium Voile en Pays de Brest
31 Mars 2019

BREST – Moulin Blanc
SRBrest
Grade 5B

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*.
- 1.3 Les règlements fédéraux,

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 Tous les bateaux des classes : BIC293, Raceboard, Optimist coque polyéthylène, OpenBic Mylar.

3.1.2 Tous les bateaux en « interséries » : Catamarans et Dériveurs possédant un rating.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription disponible le jour de l'épreuve, à partir de 09h30.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs,
- le certificat de jauge ou de conformité.

4. PRE-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS

Classe	Montant
Solitaire sans location matériel	10€
Double sans location matériel	20€
Avec Location cata et dériveurs doubles	25€

Les équipages qui souhaitent bénéficier de la location d'un catamaran doivent effectuer une réservation par mail auprès de la SRB : team@srbrest.com au plus tard le samedi 16 mars 2019.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation des inscriptions : dimanche 31 Mars 2019 de 09h30 à 11h00

Date	Programme
31/03/2019	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement : 12h30

Aucun signal d'avertissement après 16h30.

Remise des prix prévue vers 17h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type «construits».

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (voir carte).

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand trois à quatre courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient.

11. PRIX

Des prix seront distribués selon le règlement sportif en vigueur de Voile en Pays de Brest.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

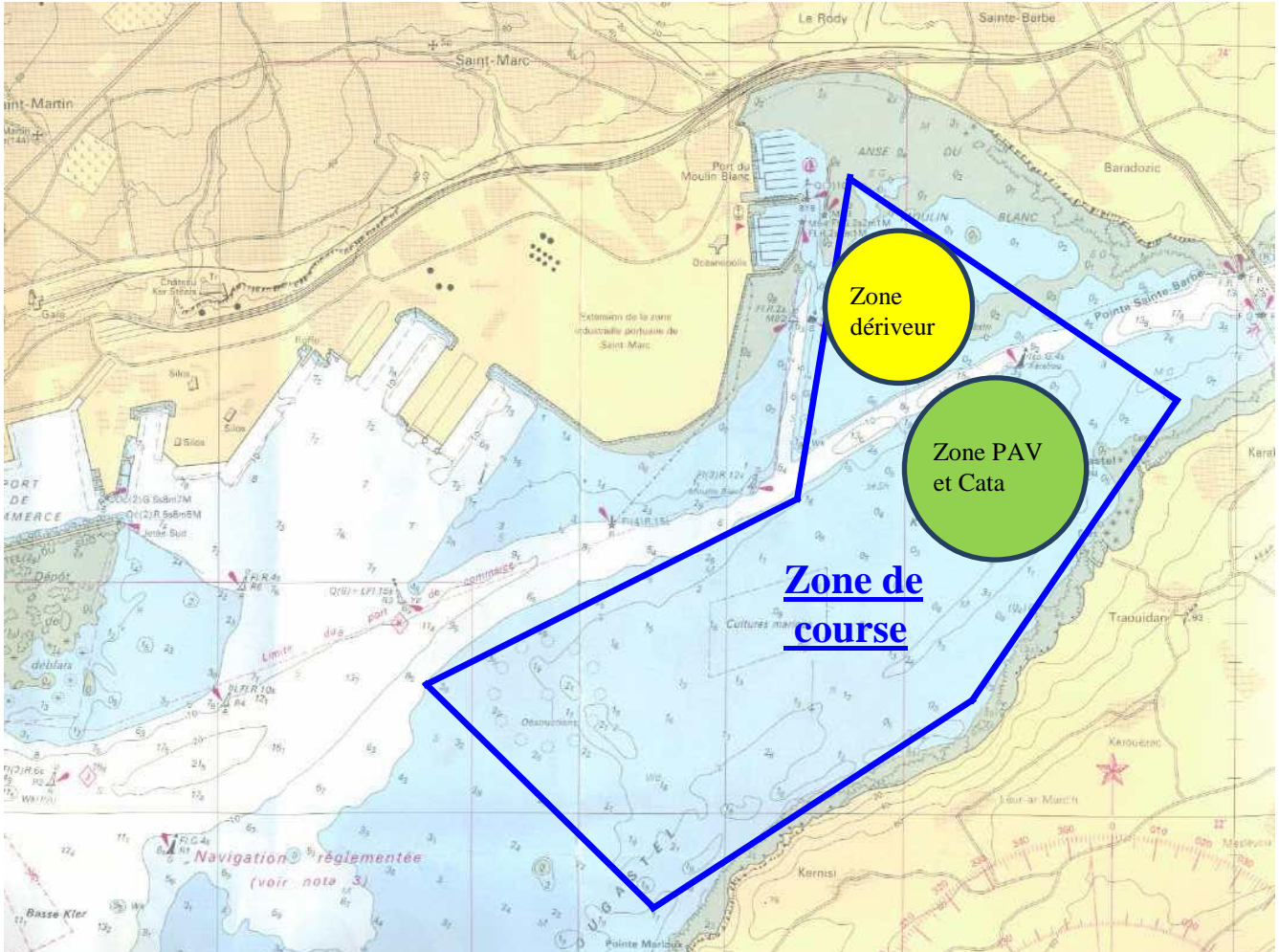
Société des Régates de Brest

Centre Nautique de Brest – port de plaisance du Moulin Blanc – 29200 BREST

Tel et Fax : 02.98.02.53.36 – Courriel : team@srbrest.com

ATTENTION AU PASSAGE A L'HORAIRE D'ETE

ANNEXE ZONE DE COURSE



Marées

31 Mars 2019 : BM 09h08

PM 15h26

Coef : 39/44